



Monsieur Dominique Tourte  
Président  
Fédération des Editions Indépendantes  
15 place du Maréchal Leclerc  
59800 Lille

Paris, le 14/06/2021

MARTINE BERTHET

*Nos refs : MB/DD*

SENATRICE DE LA  
SAVOIE

*Membre de la  
Commission des  
Affaires Economiques*

*Vice-Présidente de la  
délégation sénatoriale  
aux entreprises*

CONSEILLERE  
DEPARTEMENTALE DE  
LA SAVOIE

*Canton Albertville I*

Monsieur le Président,

J'accuse bonne réception de votre contribution à la proposition de loi visant à améliorer l'économie du livre et à renforcer l'équité entre ses acteurs, et je vous vous en remercie.

De toute évidence, la distorsion de concurrence que vous évoquez dans votre lettre ne peut continuer ainsi. Il s'agit maintenant de s'interroger sur les possibilités légales d'encadrer ou non un tarif postal spécifique pour le livre.

En effet, le Président de la République paraît déterminé à ce que le prix d'expédition des livres soit le même pour tous. Cependant, lors de l'examen de la proposition de loi en séance, les modalités précises de mise en œuvre de cette mesure n'ont pas été détaillées par Mme la Ministre de la Culture Roselyne Bachelot. Dans mon intervention, je lui ai rappelé les conclusions de mon rapport et les craintes de la Commission des Affaires économiques de voir les marges des grandes plateformes augmenter au détriment des acteurs indépendants du livre. Nous sommes maintenant dans l'attente de l'examen du texte par l'Assemblée nationale.

Très attachée aux éditeurs, aux libraires et aux auteurs indépendants, je me réjouis de cette proposition de loi qui, j'en suis convaincue, va dans le bon sens.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

*Bien sincèrement,*

Martine Berthet